

1. *Débitrice*: **Pro Hygiène SA**, route de Satigny 42,
1217 **Meyrin GE**
2. *Remarques*: But: entreprise de désinsectisation, dératisation, désinfection, maintenance de peinture, fabrication de produits s'y rapportant.
Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:
 1. L'état de collocation
 2. l'état de revendication
 3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:
 1. intenter action contre l'état de collocation.
 2. demander la cession des droits pour contester une revendication.
 3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.(Réf. n° 1-2)
Office des faillites Rive-Droite
1211 Genève 24
(00643974)